

CHEMINS DE FER.

Arrivées et départs... NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Arrivées et départs... NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R. (continued)

Arrivées et départs... NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R. (continued)

Arrivées et départs... NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R. (continued)

Arrivées et départs... NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R. (continued)

Arrivées et départs... NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R. (continued)

Arrivées et départs... NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R. (continued)

Arrivées et départs... NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R. (continued)

Arrivées et départs... NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R. (continued)

Arrivées et départs... NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R. (continued)

Arrivées et départs... NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R. (continued)

CHARTER

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS

BE IT KNOWN That on this Fifth day of October...

ARTICLE I. The name of this corporation shall be the CONSUMERS LUMBER MANUFACTURING AND EXPORT COMPANY...

ARTICLE II. The domicile of this corporation shall be in the City of New Orleans...

ARTICLE III. The objects and purposes for which this corporation is organized...

ARTICLE IV. The capital stock of this corporation is hereby authorized to be...

ARTICLE V. All the corporate powers of said corporation shall be vested in the Board of Directors...

ARTICLE VI. Whenever this corporation may be dissolved or liquidated...

ARTICLE VII. This act of incorporation may be modified, changed or altered...

ARTICLE VIII. No stockholder shall ever be held liable for the debts or liabilities of this corporation...

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN.

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

VENTES A L'ENCAIN. VENTES A L'ENCAIN. (continued)

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Stephen C. Coeur

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Stephen C. Coeur

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Succession de Stephen C. Coeur (continued)

Scientific American. 50 YEARS' EXPERIENCE. TRADE MARKS. PATENTS.

Geo. St. Paul. ANNONCE JUDICIAIRE. DOUVES, DOUVES, DOUVES. BARILS, BARILS, BARILS. VENTE DE RECEVEUR. "National Manufacturing and Package Company". MARDI, LE 30 OCT. 1906, A 10:30 HEURES A. M., SUR LES LIEUX, RUE DE CHARTRES, entre les RUES MONTGUT et CLOUET.

Peter Gallagher. ANNONCE JUDICIAIRE. MERCREDI, LE 31 OCTOBRE 1906, A 10:30 HEURES A. M. LE CONTENU DU "PELICAN IRON WORKS". Pour être Vendu en Bloc CONSISTANT DE: Marchandises en magasin, Installations et Machines et Meubles de bureau, Un Cheval et Wagon. Un Lot de Comptes Ouverts. Devant être vendus sur les lieux. No 139 rue Alix, Alger. A. Fred Renaud vs. W. P. Carey.

Jas. A. Brennan. ANNONCE JUDICIAIRE. COTTAGE DOUBLE, 2813 rue Urquidues, Entre les rues Dupret et White. Necessaires de Mme Joseph G. Schiller. Coeur Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No 79-434. L'Emplacement de Commerce de Choix et Residence, 2431 et 2433 rue S. Rempart, à l'encolure de la rue Deuxième. Maintenu occupé comme Epicerie. Et le Cottage Simple, Retiré de la Banquette. 2429 rue S. Rempart. Contenant Six Chambres, Pelouse sur le Devant et sur le Côté, Hangar et Citerne. Devant être vendu le tout ensemble.

Jas. A. Brennan. ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE PROPRIETES DE CHOIX DU SIXIEME ET QUATRIEME DISTRICTS. LOT POUR CONSTRUIRE, Côté des rues Saratoga et Amelia. COTTAGE DOUBLE ET BATISSE EN BOIS, 3603-3611-3613 rue Saratoga, entre les rues Foucher et Amelia. COTTAGE DOUBLE, 3605-3607 rue Saratoga, près de la rue Foucher. COTTAGE SIMPLE, 2115 rue Amelia, près de la rue Saratoga. COTTAGE DOUBLE, 2116-2118 rue Foucher, près de la rue Saratoga. EMPLACEMENT DE COMMERCE ET RESIDENCE, Côté des rues Troisième et Saratoga ET UN COTTAGE SIMPLE, 2811 rue Saratoga. Devant être vendu ensemble. Dix Terrains à Anley, Mississippi. John Adolph et al vs les mineurs Elmore et Frank Albert Adolph. Coeur Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, No 79-225. L'Encaissement de la Paroisse Publique, MARDI, LE 23 OCTOBRE 1906, A MIDI, à la Paroisse Publique, sous le préau de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No 79-434.

Jas. A. Brennan. ANNONCE JUDICIAIRE. COTTAGE DOUBLE, 2813 rue Urquidues, Entre les rues Dupret et White. Necessaires de Mme Joseph G. Schiller. Coeur Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No 79-434. L'Emplacement de Commerce de Choix et Residence, 2431 et 2433 rue S. Rempart, à l'encolure de la rue Deuxième. Maintenu occupé comme Epicerie. Et le Cottage Simple, Retiré de la Banquette. 2429 rue S. Rempart. Contenant Six Chambres, Pelouse sur le Devant et sur le Côté, Hangar et Citerne. Devant être vendu le tout ensemble. Antonio Milano vs les héritiers de Ignacia Compuat et al. No 79-946-Coeur Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. L'Encaissement de la Paroisse Publique, JEUDI, LE 25 OCTOBRE 1906, A MIDI, à la Paroisse Publique, sous le préau de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No 79-434. L'Encaissement de la Paroisse Publique, JEUDI, LE 25 OCTOBRE 1906, A MIDI, à la Paroisse Publique, sous le préau de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No 79-434. L'Encaissement de la Paroisse Publique, JEUDI, LE 25 OCTOBRE 1906, A MIDI, à la Paroisse Publique, sous le préau de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No 79-434.